

Ecole Primaire  
La Diamanterie  
431 rue Simone Veil  
01630 St Genis Pouilly

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 09 /11 /2020**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme MOREL			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directrice de l'école - Présidente : Mme LEMOINE Sandra	X		
Maire : M. BERTRAND		X	
Conseiller municipal : Mme Didelle	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
M. BELLEVILLE Laurent		X	
M. BOISSINOT Quentin	X		
Mme COLLARD Méryl	X		
Mme MAUBERT Morgane	X		
Mme OBERLIN Juline	X		
Mme TETART Typhène	X		
D.D.E.N :	M. ARNAEZ Olivier		X
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme AUDRAS Alice	X		
Mme FERKOUS Selma	X		
Mme MARTEL Ludivine		X	
M. MENTION Pierre-Hervé		X	
Mme MIGNÉ Juliette	X		
M. VELUIRE Anthony	X		
Mme FERCHAUD Karen (suppléante)		X	
VOIX CONSULTATIVE			
Responsable scolaire :			
Coordonnateur Enfance Jeunesse de la Mairie : M. Ruch			X

Procès-verbal établi le 01 / 12 / 2020

La présidente, directrice de l'école  
Nom : LEMOINE Sandra

La secrétaire, Mme LEMOINE

Début du conseil d'école : 18h36

## 1. Présentation des membres et attribution du Conseil d'Ecole

Un tour de table est fait pour se présenter.

Mme LEMOINE rappelle les attributions du conseil d'école, en particulier :

- 1.1. adopte le projet d'école.
- 1.2. vote le règlement intérieur
- 1.3. donne son accord sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège

Mme LEMOINE indique que les nouveaux documents servant à l'élaboration du projet d'école ne sont toujours pas connus.

## 2 Bilan de la rentrée 2020 (effectifs, structure, personnels)

L'école accueille 161 élèves de la PS au CM2.

Composition de l'école :

Trois classes en maternelle

Enseignant(es)	Niveaux	Répartition	ATSEM
Mme LEMOINE (lundi/jeudi/vendredi) Mme MAUBERT (mardi)	PS/MS/GS	7 PS/ 11 MS / 9 GS = <b>27</b>	Mme JOTTERAND Anne à 50% Mme MALOKU Irisa 50%
Mme COLLARD	PS/MS	13 PS / 13MS = <b>26</b>	Mme BOUTILLE Chrystelle
Mme TETART	GS/CP	11 GS / 13 CP = <b>24</b>	Mme DUPONT Laurence (60%)

Trois classes d'élémentaire

Enseignant(es)	Niveaux	Répartition
Mme MAUBERT / M. BELLEVILLE	CP/CE2	9 CP + 19 CE2 = <b>28</b>
Mme OBERLIN	CE1/CE2	19 CE1 et 8 CE2 = <b>27</b>
M. BOISSINOT	CM1/CM2	15 CM1 et 14 CM2 = <b>29</b>

Mme LEMOINE est déchargée pour la direction le mardi. Un mot a été distribué aux parents pour préciser qu'en cas d'absence, Mme COLLARD se chargera de traiter les urgences (s'il y en a) ce jour-là.

Question de l'équipe enseignante :

- *Quelles sont les prévisions d'effectifs pour l'année prochaine ? Et pour cette année scolaire ?*

*Mme DIDELLE : Une réunion est organisée le 12 novembre en présence de l'Inspectrice de l'Education Nationale pour se projeter sur les effectifs futurs.*

### **3 Elections de représentants de parents d'élèves**

Elles se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2020.

Le vote s'est fait uniquement par correspondance cette année comme cela avait été convenu l'année dernière avec accords des représentants de parents d'élèves et de la mairie.

Cette année, il y avait 222 parents éligibles et électeurs. Une liste de parents s'est présentée avec 6 titulaires et 1 suppléant.

103 votes ont été recensés contre 104 l'année dernière. Nous sommes donc passés de 52,53% à 46,40% de taux de participation. 13 votes blancs ou nuls (contre 8 l'année passée) Quelques votes n'ont pas été comptabilisés.

### **4 Présentation et vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur est basé sur l'ancien règlement départemental de l'Ain. L'équipe enseignante a apporté quelques modifications et un ajout sur le blog de l'école. L'assiduité scolaire dès la petite section de maternelle est inscrite dans la loi depuis la rentrée 2019.

Il est indiqué que la Charte de la Laïcité et la Charte de bon usage du blog de l'école seront annexées au règlement intérieur.

Vote du règlement : Pour : 11 (unanimité) / Contre : 0 / Abstention : 0

**Le règlement est adopté à l'unanimité.**

### **5 Fonctionnement de l'école**

#### **5.1. Rappel du fonctionnement des entrées et sorties de l'école**

A partir de 4 demi-journées d'absence non justifiées, l'équipe enseignante se doit d'envoyer des lettres de rappel sous ordre de l'inspection de l'Education Nationale.

Pour les retards, nous rappelons que les enfants doivent sonner à la porte de l'école. Ils ne doivent pas rester seuls pendant ce temps d'attente. Ils ne sont pas encore sous la responsabilité des enseignants et peuvent rester dehors si un problème technique intervient au niveau de la sonnerie.

L'agent de cantine vient prendre le nombre de repas le matin vers 9h. En cas de retard et si les parents ramènent l'enfant à 11h45, il faut appeler la cantine afin de prévoir un repas supplémentaire.

Les départs sur le temps scolaire (rendez-vous médical hebdomadaire ou ponctuel) se feront uniquement au moment des récréations.

#### **5.2. Rappel de la communication entre parents / représentants de parents d'élèves / enseignants/ cantine / périscolaire**

Les parents d'élèves peuvent communiquer avec les enseignants via le cahier de liaison (cahier rouge) prévu à cet effet.

En cas d'absence ou de retard, les enseignants invitent les parents à prévenir l'école au plus tôt soit par téléphone (ne pas hésiter à laisser un message) soit par mail. Il est rappelé qu'à son retour en classe, l'absence de l'élève devra être justifiée (billet d'absence disponible dans le cahier de liaison). La communication avec la directrice peut être faite par téléphone ou mail. Il est possible de demander un rendez-vous. Le confinement et la situation sanitaire ont souvent obligé Mme LEMOINE à communiquer

avec les parents au dernier moment, tard le soir, ou le week-end. Elle rappelle que toute l'équipe enseignante notamment elle-même ainsi que les parents, ont le droit à la déconnexion numérique. Ainsi, ne pas attendre de réponse rapide à un mail envoyé tard le soir ou le week-end.

De plus, Mme LEMOINE indique qu'il est de plus en plus courant que les mails envoyés par les parents ne comportent ni formules de politesse, ni signature... .

Concernant le périscolaire et la cantine, l'équipe enseignante invite les parents à se rapprocher des services de la mairie. L'école fait le lien mais ne peut pas répondre à tous les points particuliers.

### **5.3. Utilisation du blog**

Le blog de l'école sera prochainement fonctionnel. Il est géré par les enseignants pour la partie classe et par Mme LEMOINE pour tout le reste.

Le blog permettra d'inscrire l'actualité de l'école, les différentes informations générales, les événements importants. Les parties réservées aux classes seront agrémentées ou non par les enseignants. Cela relève du souhait de chaque professionnel. Il n'y a pas d'obligation d'utilisation.

#### **Questions des représentants de parents à l'école :**

- Qu'est il prévu en cas de " reconfinement" ....ou mise en quarantaine des maîtresses.... quant à l'école à distance. Un parent a eu une bonne expérience avec l'application Classroom utilisé comme un cahier de liaison.

L'école à distance doit se faire en utilisant les outils proposés par l'Education Nationale. Classroom n'en fait pas partie.

- Où en est le blog de l'école ? Quel sera son contenu ?

Réponse faite dans la présentation.

- Serait possible de mettre en place aussi des visios pour les réunions d'école et notamment pour certaines familles qui n'ont pas de mode de garde pour leur enfant ?

Les outils de l'Education nationale ne sont pas très performants. En temps normal, les enseignants demandent aux parents de venir sans enfant lors des réunions de rentrée mais prévoient tout de même un petit espace dans la classe en cas d'impossibilité de faire garder ses enfants. Il est possible de demander un compte-rendu à l'enseignant. La visioconférence perd le côté social et humain. Il est difficile d'interagir de manière correcte. Ce n'est pas un choix retenu par l'équipe.

## **6 Protocole sanitaire**

Le protocole sanitaire a légèrement évolué au retour des vacances de la Toussaint. L'équipe enseignante avait fait le choix d'organiser la rentrée scolaire en prévoyant un durcissement du protocole. Les horaires d'entrées et de sorties étaient donc déjà échelonnées, de même que le lieu (les classes de PS et MS et PS/MS/GS faisant leur entrée du matin et sortie de fin de journée dans la cour de la maternelle). Nous avons eu quelques petits ajustements à faire mais rien de trop perturbants ni pour les enfants, ni pour les parents, ni pour les enseignants et personnels de la mairie.

Mme LEMOINE demande si le document envoyé est clair en termes d'explications (notamment pour les nouvelles familles arrivées durant l'été. Mme Audras répond que ce document est très clair.

## Questions des enseignants à la mairie :

- *Protocole sanitaire : comment est mis en place le protocole sanitaire à la cantine et au périscolaire ? Qu'en est-il du brassage des élèves ? Du partage de matériels (jeux) entre les élèves.*

M. RUCH : Limitation du brassage par table et par niveau. Nettoyage régulier. Les élèves ne sont normalement pas mélangés après le repas dans la cour de récréation.

Les enseignants indiquent que cela n'est pas le cas et que les élèves des différentes classes jouent tous ensemble. Les barrières ont été enlevées en récréation sur le temps scolaire car les horaires ont été décalés pour limiter encore plus le croisement des élèves aux toilettes et dans les couloirs.

M. RUCH indique que cela sera remonté pour faire en sorte de réinstaller les barrières dans la cour de récréation pour séparer les groupes.

- *Comment est géré le ménage face au protocole sanitaire ? En effet, l'équipe enseignante a remarqué que le ménage n'était pas fait de manière approfondie. Pas de nettoyage des tables dans la bibliothèque, transformée actuellement en salle des maitres. Les poubelles ne sont pas vidées systématiquement.*

Le ménage est réalisé quotidiennement. Ces informations seront remontées au service concerné.

- *Le bureau du RASED n'a pas été nettoyé depuis le début du mois d'octobre.*

Mme DIDELLE prend note de cette information et transmet au service concerné.

- *En l'absence de responsable scolaire, qui s'occupe de donner les informations aux ATSEMS ? Suite à la mise en place du nouveau protocole sanitaire, elles n'ont eu aucune consigne.*

En l'absence de responsable scolaire, Mme DALY et M. PATROIX sont les interlocuteurs à privilégier.

## **7 Sécurité de l'école**

**Les exercices incendie et PPMS doivent être réalisés en limitant le brassage des élèves (COVID-19). Il est donc possible cette année de réaliser ces exercices sans les « jouer » vraiment : écoute des différentes sonneries et savoir à quoi elles correspondent.**

### ➤ **Exercice incendie**

Un exercice incendie s'est déroulé le mardi 29 septembre au matin. L'exercice a été concluant.

Deux autres exercices auront lieu en cours d'année. Pour le dernier exercice, les enfants et les enseignants ne seront pas prévenus.

### ➤ **PPMS**

Le PPMS Intrusion était initialement prévu le mardi 6 octobre. Mme LEMOINE était en arrêt maladie cette semaine là. L'exercice a donc consisté en l'écoute de la sonnerie pour explication aux élèves. Toutes les classes ont entendu mais les élèves de maternelle étaient en regroupement et non en ateliers à ce moment-là.

L'année dernière, les boîtiers des alarmes avaient été déplacés et mis au plus près des portes des

classes car l'exercice n'avait pas été concluant.

Mme LEMOINE indique que trois exercices sont prévus dans l'année : un exercice « attentat-intrusion », un deuxième sur les risques majeurs (à effectuer avant les vacances de Noël) et le dernier au choix de l'équipe.

Ces exercices se font sous forme de jeux avec les plus petits.

#### Questions des enseignants à la mairie :

- *Est-il envisagé de mettre des barrières en dur le long de la descente menant au parking ? (plan vigipirate)*

Mme DIDELLE se rendra sur place pour comprendre et voir ce qu'il est envisageable de faire ou non et si cela est nécessaire.

- *Qu'en est-il du PPMS cantine et périscolaire ?*

Les animateurs et le personnel de cantine sont informés de ce qu'ils doivent faire en cas d'alerte sur le temps de cantine ou de garderie.

Mme LEMOINE indique que la responsable des animateurs de l'école lui a justement posé la question de savoir quoi faire.

M. RUCH refera le point avec les équipes concernant ces points de sécurité.

- *Serait-il possible de mettre un film transparent sur les portes des classes donnant sur la cour comme cela a été fait pour la salle de motricité ?*

#### ➤ Plan Vigipirate Urgence Attentat :

Toutes les sorties occasionnelles avec ou sans nuitée sont interdites. Les sorties régulières comme pour se rendre à la piscine sont autorisées.

## 8 Projets pédagogiques

### xEcole :

L'école bénéficie d'une intervenante musique, Yosr ACHICH (Centre Musicaux Ruraux), qui interviendra les jeudis après-midi. Toutes les classes participeront sauf les classes de PS/MS, PS/MS/GS et CE1-CE2

L'équipe pédagogique proposera une version « COVID » du marché de Noël le jeudi 17 décembre. Des sablés de Noël, des cartes de vœux seront proposés à la vente. Mais il y aura des pré-commandes qui seront à faire par les familles. La distribution aura donc lieu le jeudi 17 décembre.

Une fête d'école non prévue pour le moment en raison des conditions sanitaires.

Le projet piscine a commencé le lundi 12 octobre pour les classes de CM1/CM2 et CE1/CE2. 10 séances sont prévues pour chaque classe. Cette session se terminera le jeudi 26 novembre.

Les classes de CP/CE2, GS/CP et les GS de Mme LEMOINE effectueront leurs séances les lundis et jeudis entre le 26 avril et le 4 juin 2021.

### **xMaternelle :**

Les classes de maternelle iront voir un spectacle au Théâtre du Bordeaux (sous réserve de la situation sanitaire et du plan vigipirate)

**SOON** : le 2 février à 9h pour la classe de GS/CP et le 2 février à 10h30 pour les classes de PS/MS/GS et PS/MS

Claire Parma viendra faire une représentation par classe le vendredi 27 novembre.

La compagnie Elyo viendra le jeudi 17 décembre pour le spectacle « La Brouille »

Ces représentations peuvent avoir lieu car le budget non utilisé l'année scolaire dernière pour les sorties pouvaient être reporté sur des spectacles ayant lieu avant décembre 2020. Les enseignants remercient la mairie pour ce report de budget en faveur des élèves de l'écoles.

Le coût total de ces deux spectacles (et donc 6 représentations) est de 2300€.

### **xElémentaire :**

Les classes d'élémentaire iront voir un spectacle au Théâtre du Bordeaux (sous réserve de la situation sanitaire et du plan vigipirate)

**COMICOLOR** : le jeudi 25 mars 9h pour la classe de CP-CE2 et à 10h30 pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2.

## **9 Coopérative Scolaire**

Il y avait, en ce début d'année 2020-2021, 2032.98€ disponible sur la COOP de l'école. Une cotisation va être demandée aux familles qui le souhaitent avec la présence d'une case « don ». En effet, la COOP sert à l'équipe pour mener à bien des projets : anniversaires des élèves en maternelle (achats des ingrédients), achats des ustensiles de cuisine l'année dernière pour la réalisation des sablés, achats de verres d'eau pour les maternelles, .... La cotisation de cette année à l'OCCE a été de 384.10€.

Cette année, les enseignants feront vivre la COOP de l'école avec deux actions principales : les photos de classe et le marché de Noël.

## **10 Don du Sou des Ecoles**

Mme LEMOINE remercie le Sou des Ecoles de Saint Genis Pouilly qui accepté d'utiliser le budget alloué à l'école pour l'achat de jeux pédagogiques. L'école a donc acheté de nombreux puzzles de très bonne qualité, de livres pour les rallyes lecture ou pour des séries de livres à étudier en littérature, vêtements pour les poupées en maternelle, ... .

50€/classe seront reversés pour Noël.

Le Sou des écoles, a commencé la vente de gâteau en début d'année mais suite aux conditions sanitaires cette action est suspendue.

## **11 Dates des prochains Conseils d'Ecole**

Le 2<sup>ème</sup> conseil d'école aura lieu le lundi 22 mars 2021 à 18h30. Le 3<sup>ème</sup> conseil d'école se tiendra le lundi 21 juin 2021 à 18h30.

Mme LEMOINE remercie les représentants de parents d'élèves pour leur proposition d'aide à l'équipe enseignante en ces temps particuliers.

Mme DIDELLE informe les représentants de parents qu'ils pourront tester le restaurant scolaire une fois dans l'année, et que la mairie recherche des animateurs pour la cantine. Cela peut éventuellement intéresser des mamans au foyer.

## **12 Questions diverses :**

### **Questions des représentants de parents :**

- *Recyclage du matériel scolaire, comment il pourrait y avoir moins de gâchis ?(par exemple à chaque fin d'année, les enfants ont une ardoise qui leur est donnée, alors qu'elle pourrait être encore utilisée et une nouvelle leur est donnée à la rentrée suivante....).*

Le matériel réutilisable devait être gardé en fin d'année scolaire dernière. Mais la situation de fin d'année n'a pas permis de vérifier ce qui devait rester à l'école ou non.

- *Comment pourrions-nous interpeller l'inspection sur la question des remplacements des enseignants absents. A ce jour 2 enseignants ont été absents, soit 7 jours cumulés et 2 jours seulement remplacés. Faire un courrier ? pour seulement notre école ? une action commune avec d'autres écoles ?*

Les remplacements sont gérés par le bureau des remplaçants à Bourg-en-Bresse. Malheureusement, avec la crise sanitaire, des enseignants sont absents car en attente de tests (si symptômes ou cas contact). Le vivier de remplaçant n'est donc pas assez fourni. La situation est la même sur tout le territoire du Pays de Gex et même plus largement.

- *Question non posée à l'avance : Temps de cantine. Il y aurait un système de notation sur le temps de cantine avec des couleurs. Les parents interrogent donc la mairie sur ce système pour leur compréhension.*

M. RUCH indique que le temps de midi est un temps où les enfants peuvent se relâcher mais ils sont toujours en communauté. Il y a beaucoup d'enfants avec très peu d'encadrants. Des règles doivent donc être mises en place pour éviter les débordements.

### **Questions des enseignants :**

- *La mairie pourrait être appuyer la demande de bacs de recyclage à côté de l'école ?*

Mme DIDELLE demande plus d'information sur le sujet. L'équipe enseignante répond qu'il n'y a pas de bacs de tri installés aux alentours de l'école et que le recyclage du papier notamment ne fait pas.

C'est la communauté de commune qui gère le recyclage. Il faut donc voir ce point avec elle.

- *Serait-il possible d'installer des poubelles dans la continuité de celles déjà installées ? (vers l'entrée maternelle)*

Mme DIDELLE note la demande.

- *Qu'en est-il de notre commande exceptionnelle de 10 000€ (budget qui nous avait été octroyé l'année de l'ouverture d'école) ? Nous avons déjà effectué les devis 4 fois (la première fois en novembre 2019). Après quelques « couacs », le budget devait être validé en septembre, puis en octobre. Mais nous n'avons toujours pas de nouvelles.*

La responsable des Finances, Mme Chaudet a indiqué vendredi 6 novembre que le budget avait été voté au conseil municipal. Les commandes peuvent donc être lancées. L'équipe enseignante doit cependant faire les devis une nouvelle fois, puisque ces derniers ne sont plus valables. En espérant que les prix n'aient pas augmenté...

- *L'ordinateur de direction fonctionnait difficilement en fin d'année dernière. Il a été décidé de le changer mi-août. Cependant, malgré sa réception à la mairie, Mme LEMOINE ne dispose toujours pas d'un ordinateur pour la direction et utilise depuis 2 mois son ordinateur personnel. Qu'en est-il ?*

Mme DIDELLE relance le service concerné.

Les parents remercient la mairie pour les 4 masques en tissu qui ont été fournis à chaque élève de l'école dès le CP.

Clôture du conseil d'école : 20h12

*Il est à noter que le conseil d'école a été perturbé par de nombreux problèmes de son, de connexion (certains parents n'ont pas pu se connecter) avec l'application du CNED. Si le prochain conseil d'école devait à nouveau se faire à distance, l'utilisation d'un autre outil numérique sera à envisager.*